



Nom de l'école :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loiret

## FICHE SÉCURITÉ ÉCOLE PUBLIQUE Année

Maternelle Adresse :	Élémentaire	Primaire
Code Postal :	Ville:	
N° de téléphone école :		
Courriel :		
<u>Directeur</u> Nom : Ligne directe fixe (si différer N° de téléphone mobile* :	nte de celle indiqué	Prénom : ee ci-dessus) :
Enseignant chargé de l'in	térim du directeui	<u> </u>
Nom : N° de téléphone mobile* :	Prénd	om :
Autre (précisez la fonction	<u>1) :</u>	
Nom:		Prénom :
Fonction:		
N° de téléphone mobile* :		
EFFECTIFS (en nombre Effectifs des personnels E • Enseignants (dont R • AVS / EVS :	EN:	ints) :
Effectifs autres :  • De la collectivité terr  • Services civiques :	itoriale :	
Effectifs Élèves :		

<sup>\*</sup> Toute personne qui communique ses coordonnées téléphoniques doit impérativement renseigner et signer l'autorisation

## FICHE SÉCURITÉ Année 2024-2025

Je soussigné(e)* directeur de l'école accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la prévention des risques (préfecture, forces de sécurité).
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un message électronique à <u>l'IEN</u> de votre circonscription.
Date et signature :
Je soussigné(e)*  adjoint de l'école  accepte de fournir
Je soussigné(e)* adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la prévention des risques (préfecture, forces de sécurité).
adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la
adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la
adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la prévention des risques (préfecture, forces de sécurité).  Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un message électronique à <u>l'IEN</u> .
adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la prévention des risques (préfecture, forces de sécurité).  Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous
adjoint de l'école , accepte de fournir aux services de la DSDEN du Loiret les coordonnées de mon téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercices « risques majeurs » ou de « risques majeurs ». Mes coordonnées pourront également être adressées aux différents services de l'Etat impliqués dans la prévention des risques (préfecture, forces de sécurité).  Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un message électronique à <u>l'IEN</u> .

A des fins de mise à jour permanente de l'annuaire départemental de sécurité, veuillez informer des changements survenus en cours d'année scolaire à votre inspection de circonscription.